



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 7 AVRIL 2022
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-deux et le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Beaulieu-sur-Mer s'est réuni en session ordinaire, en l'Hôtel de Ville, salle habituelle des délibérations, sous la présidence de Roger ROUX, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI (à partir de l'affaire n° 03), M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON.

PROCURATIONS : M. Guy PUJALTE à Mme Carolle LEBRUN, Mme Sophie REID à M. Roger ROUX.

ABSENT EXCUSE : M. Jean-Elie PUCCI (absent jusqu'à l'affaire n° 02)

QUORUM : 14

PRESENTS : 25 (24 pour les affaires n° 01 et n° 02)

VOTANTS : 27 (26 pour les affaires n° 01 et n° 02)

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 31 mars 2022

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se lever pour observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Andrée VERNIER née MAIGE
- Valentina CORCIARINO née SARTORIS
- Luce DELABRIÈRE
- Diane HORNBOSTEL

Et la naissance de :

- Naomi, fille de Sarah WYNNE et Romain GALMEL

o o

Puis, Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 24 mars 2022 qui est adopté à la majorité.

I – DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Monsieur Roger ROUX, Maire

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'Assemblée, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu.

II – BUDGET COMMUNAL -VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE L'ANNEE 2022

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Il est proposé de maintenir les taux de l'année précédente comme suit :

Taxe Foncière Bâtie 2022 : 22,52 %

Taxe Foncière non Bâtie de 5,49 %.

Adopté à l'unanimité.

Arrivée de M. Jean-Elie PUCCI à 19h38.

III – BUDGET COMMUNAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2022

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Adopté par 23 VOIX POUR et 4 CONTRE (M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON)

IV – BUDGET COMMUNAL – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Les élus suivants sont sortis et ils n'ont pas pris part au vote pour les associations dont ils sont membres et assurent des fonctions au sein d'un Conseil d'administration et/ou d'un bureau :

- M. Grégory PETITJEAN – U.P.E.
- M. Guy PUJALTE – Union des Plaisanciers Berlugans
- M. Michel CECCONI – Tuna Fishing Club
- M. André RIOLI – La Pétanque Berlugane
- Mme Carolle LEBRUN – Yole Berlugane
- Mme Martine OLLIVIER – Beaulieu, Arts et Musique,
- Mme Sophie REID – Yacht Club de Beaulieu
- M. Didier ALEXANDRE du fait que son cabinet d'expertise comptable a été missionné par l'association « Beaulieu, Arts et Musique ».

Adopté à l'unanimité.

V – STADE INTERCOMMUNAL BEAULIEU/SAINT-JEAN – COMMISSION SYNDICALE – EXERCICE 2022 – VOTE DE LA SUBVENTION

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Monsieur le Maire et Monsieur André RIOLI, membres de la commission syndicale, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

VI – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SUBVENTION POUR L'ANNEE 2022

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Monsieur le Maire et Madame Christiane VALLON, membres de la du conseil d'administration du CCAS, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

VII – DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA REGION SUD AU TITRE DU DISPOSITIF « NOS COMMUNES D'ABORD »

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Adopté à l'unanimité.

VIII - PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Adopté à l'unanimité.

IX – CONCOURS FINANCIER – ASSOCIATION DIOCESAINE DE NICE – TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA CRYPTTE ATTENANTE A L'EGLISE DU « SACRE CŒUR » DE BEAULIEU SUR MER

Rapporteur : Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire

Adopté à l'unanimité.

X- CONCESSION DES PLAGES DE BEAULIEU SUR MER – OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS D'ACTIIVTES BALNEAIRES PENDANT 48 SEMAINES – AVIS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur Michel CECCONI, Conseiller municipal délégué

Adopté à l'unanimité.

XI – FESTIVAL DE MUSIQUE « BEAULIEU CLASSIC FESTIVAL » - EDITION 2022 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE TRANSPARENCE FINANCIERE AVEC L'ASSOCIATION « BEAULIEU ARTS ET MUSIQUE »

Rapporteur : Madame Marie-José LASRY, Première Adjointe au Maire

Adopté par 23 VOIX POUR et 4 VOIX CONTRE. (M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.



Le Maire,
Roger ROUX